

SOMMAIRE

Nomination

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
CHEF DU GOUVERNEMENT

VU la Proclamation du 22 Décembre 1965;

VU la Loi Organique n°64-34 du 12 Decembre 1964 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République;

VU le Décret n°106/PR du 30 Mars 1967 portant formation du Gouvernement;

VU le Décret n°215/PR du 16 Mai 1966, déterminant les Services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des Membres du Gouvernement;

VU les nécessités de service,

SUR la proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail;

Le Conseil des Ministres entendu,

D E C R E T E

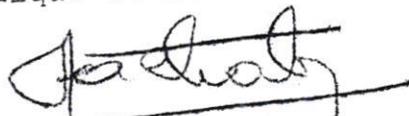
ARTICLE 1er. - M. TOHOUENOU Samuel, Attaché Administratif de 1ère classe, 1er échelon, en service à la Direction de la Fonction Publique, est nommé Directeur Adjoint de la Fonction Publique, poste vacant.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel et communiqué partout où besoin sera./-

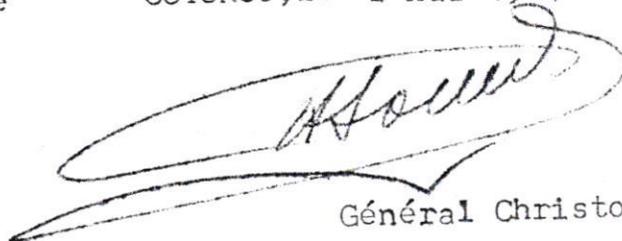
Par le Président de la République

COTONOU, le 2 Mai 1967

Le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail



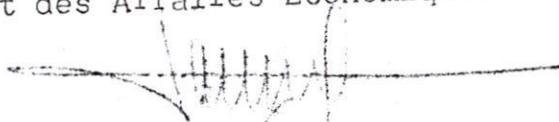
Pascal CHABI KAO



Général Christophe SOGLO

VU :

Le Ministre des Finances
et des Affaires Economiques



B. BORNA

AMPLIATIONS

JORD.....	I
P.R.....	8
SGG.....	4
MFPT.....	4
MINISTERES.....	II
IAA.....	I
DP.....	2
DEF.....	3